



COMMUNIQUE DU COMITE DIRECTEUR



Communiqué suite à la réunion du Comité Directeur qui s'est tenue à Savenay le lundi 05 novembre 2018 à 20h30.

Pour le bon fonctionnement du club, le Comité Directeur a décidé, lors de la réunion citée ci-dessus, que:

1/Pour toutes demandes d'engagement d'équipes à des tournois, la procédure ci-dessous est obligatoire:

Faire la demande, via l'intendant de la catégorie, au secrétariat du club (MM. Chevrier, Marsac ou Bacus) sur l'adresse mail prévue à cet effet :

smpfc_inscription_tournois44@yahoo.com

Ce dernier, après validation ou non, reviendra vers l'intendant pour la décision prise (si OK avec le chèque de caution relatif à l'inscription).

2/Concernant les formations dispensées par la Ligue des Pays de la Loire et le District de Loire-Atlantique pour tout éducateur ou tout dirigeant, l'aval obligatoire du Directeur Sportif devra être émise.

Suite à cela, seul le secrétariat du club pourra réaliser l'inscription auprès des instances officielles.

3/Et de façon générale, toute communication avec la Ligue des Pays de la Loire et le District de Loire-Atlantique ne devra se faire que par le biais du secrétariat du SMPFC.

Le Comité Directeur, le 11 novembre 2018.